

Education populaire à la croisée des pratiques innovantes d'aide à l'emploi pour les personnes avec troubles mentaux en Grèce

*Popular education at the crossroads with supported
employment for people with mental disorders in Greece*

Alexia PARASKEVOULAKOU

Université de Picardie Jules Verne (France)

Centre Ekati (Grèce)

a.llexi2a@yahoo.fr

Reçu: 08/ 05/ 2024;

Accepté: 28/ 06/ 2024,

Publié: 06/ 09/ 2024

Résumé

Nombre d'études convergent pour souligner que la grande majorité des personnes avec des troubles mentaux souhaitent exercer un travail, mais le nombre de services de soutien à l'emploi reste limité en Grèce. En présentant, à titre d'exemples, des pratiques innovantes, y compris la pair-aidance, l'aide en milieu rural, le family advocacy, les journées pour l'emploi et certains projets dans les champs de l'agriculture, de l'apiculture, de la restauration et des services d'expertise informatique, le but de cet article est de contribuer aux tentatives d'intégrer le modèle IPS d'aide à l'emploi dans un cadre plus large de politiques visant à améliorer les services psychosociaux de rétablissement en Grèce. Par souci d'efficacité, un recours maximal à l'éducation populaire (des pair-aidants, des familles, des personnes avec troubles mentaux et des employeurs) est pratiqué par les porteurs des projets d'aide à l'emploi.

Mots clés : Grèce - Éducation populaire - Emploi en milieu ordinaire - Modèle IPS - Trouble mental

Abstract

An increasing number of researchers agree that the majority of people with mental disorders wish to find a job. By presenting several IPS-based innovative practices, including peer support, supported employment in rural areas, family advocacy, recruitment days and certain projects in the fields of agriculture, beekeeping, catering and IT, this article aims to contribute in integrating the IPS model of supported employment into a broader framework of policies improving psychosocial recovery services in Greece. Professional integration is best achieved when supported employment projects are combined with educational practices (for peer workers, families of people with mental disorders and employers).

Keywords: Greece - IPS model - Mental disorder - People's education - Work in ordinary settings

Introduction

Les trois dernières décennies, nombre d'études convergent pour souligner que la grande majorité des personnes vivant avec des troubles mentaux souhaiteraient exercer un travail, mais l'accès à des services d'emploi efficaces est limité. En effet, il a été établi dans la littérature internationale que l'accès à l'emploi procure aux personnes avec des troubles mentaux, une meilleure qualité de vie, des améliorations au niveau des symptômes, des activités structurées et une fonction de citoyen à part entière qui élargit leur champ identificatoire au-delà de l'identité de patient psychiatrique (Corrigan & McCracken, 2005).

L'une des évolutions majeures de décroisement entre le secteur sanitaire et le secteur social en termes d'insertion professionnelle et de rétablissement repose sur un nouveau modèle de soutien à l'emploi, le modèle IPS (*Individual Placement and Support* ou en français « Placement et soutien Individuel »). Il s'agit d'un suivi individualisé et accessible à toute personne avec un trouble mental qui souhaite s'insérer dans un milieu de travail ordinaire. Décrit par Becker et Drake en Amérique du Nord dès 1993, ce modèle accélère l'accès de la personne avec un trouble mental à un emploi qui correspond à ses préférences, pour ensuite la former et l'accompagner in situ afin que la personne puisse s'y maintenir et gérer les défis liés à leur état symptomatique, à la nature des tâches et à la sphère relationnelle sur le lieu

du travail (Koletsi et al., 2009). Plusieurs chercheurs s'accordent pour avancer que le modèle IPS doit à sa réputation d'efficacité établie son développement dans de nombreux pays (Bond, Drake & Becker, 2008; Burns, Catty, Becker, Drake, Fioritti, Knapp, Lauber, Rossler, Tomov, Busschbach, Van White & Wiersman, 2007; Campbell, Bond & Drake, 2011; Marshall, Goldberg & Braude, 2014; Modini, Leona Tan, Brinchmann, Wang, Ein Killackey, Glozier, Mykletun & Harvey, 2016). Dans les pays anglo-saxons, les services de ce type ont été intégrés au sein des centres communautaires de prise en charge qui allient aide sociale au sens large (travail, logement, activités sociales, etc.) et soins (Hatfield, 1989). Au Royaume-Uni, le modèle IPS fait partie de la politique gouvernementale (Modini et al., 2016)

Le soutien à l'emploi par le modèle IPS fait partie des outils qui ont été développés afin de favoriser le rétablissement des personnes avec troubles mentaux et s'inscrit dès lors dans la continuité des concepts de *recovery* et d'*empowerment*. Plus précisément, depuis ses origines dans les années 1960 et 1970, le rétablissement s'est imposé comme la finalité de toute prise en charge des personnes avec des troubles mentaux. Malgré le manque de définition universelle, le rétablissement est venu bouleverser la conception médicale des troubles mentaux comme ayant une évolution nécessairement déclinante. Depuis 1980, plusieurs systèmes d'accompagnement sont devenus, sous l'influence de ces concepts, plus proches des personnes qui souhaitent se réapproprier leur vie (Greacen & Jouet, 2013).

Les trois dernières décennies, la Grèce a oscillé entre immobilisme et volonté d'avancer pour finalement commencer à intégrer le modèle IPS au paysage institutionnel grec à la fin des années 1990 (Vlachou, Roka & Stavroussi, 2019). Encore aujourd'hui, les services d'emploi basés sur le modèle IPS sont limités tant géographiquement que numériquement. L'optimisation de cette pratique reste difficile en l'absence de recherches sur les indicateurs d'inclusion professionnelle des travailleurs avec troubles mentaux (taux de maintien en emploi, accessibilité sur le lieu de travail, l'accès des femmes et des jeunes et le type d'employeurs qui embauchent des personnes avec des troubles mentaux).

Par ailleurs, sous l'impulsion pionnière de certaines coopératives sociales grecques œuvrant pour le décloisonnement entre le secteur sanitaire et le secteur social, le dispositif de travailleurs pairs a vu le jour. Aujourd'hui, on identifie des travailleurs pairs dans différents secteurs d'intervention, tant dans le champ sanitaire (psychiatrie) que dans le champ social (médiation de rue, aide à l'emploi). Il s'agit majoritairement d'anciens patients qui interviennent côte-à-côte avec les professionnels (Price-Robertson, Obradovic & Morgan, 2017). Ces personnes ont pour point commun d'avoir connu de l'intérieur les difficultés de l'accès à l'emploi, d'avoir connu les services et d'avoir pu participer à des ateliers éducatifs afin de prendre du recul par rapport à leur parcours pour éviter la projection et la manque de distance.

Des approches de mise en réseau avec des employeurs et de solidarité au sein des communautés rurales sont venues compléter les avancements susmentionnés en matière de rétablissement. En milieu rural l'isolement social est considérable, la pauvreté accrue, l'offre d'emploi limitée et le chômage de longue durée (Carol Hill & Gertrude Fraser, 1995). Pour surmonter les défis existants dans la mise en œuvre du modèle IPS en milieu rural, les acteurs grecs ont pris appui sur les études internationales avançant l'idée que le modèle IPS est efficace dans les zones rurales (Haslett, Drake, Robert & Bond, Gary, 2011 ; Allan, 2010). Selon la littérature internationale, l'efficacité des programmes IPS ruraux est comparable à celle des programmes urbains (Luciano, Bond, Drake & Becker, 2014 ; Thomas, Macdowell & Glasser, 2012). Même si pendant plusieurs décennies, le soutien à l'emploi en dehors d'Athènes ou de Thessalonique restait exceptionnel (Magoulios & Trichopoulou, 2013), on constate, petit à petit, que le travail agricole peut représenter une alternative pertinente pour l'insertion professionnelle des personnes avec troubles mentaux et qu'en comparaison avec l'organisation au sein de l'entreprise, celle au sein de la ferme offre un contexte plus propice au développement des compétences que démontre le public ciblé. Néanmoins, il demeure regrettable qu'à ce jour, la localisation en milieu rural continue à freiner les personnes avec troubles mentaux qui souhaitent travailler. D'ailleurs, l'insertion sociale dans les espaces ruraux représente une problématique qui mérite d'être abordée par les chercheurs grecs.

En bref, nombre d'études convergent pour souligner que la grande majorité des personnes vivant avec des troubles mentaux souhaiteraient exercer un travail. En Grèce, le nombre de services de soutien à l'emploi pour les personnes avec des troubles mentaux reste limité. Cet article a pour but d'examiner les initiatives innovantes présidant la mise en application de l'aide à l'emploi par le modèle IPS.

1. Le cadre juridique pour l'emploi des personnes grecques avec des troubles mentaux

L'accès à l'emploi des personnes avec des troubles mentaux ne peut être examiné indépendamment des lois votées. Pour faire face aux difficultés d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (au sens du polyhandicap, du trouble chroniquement invalidant survenu par accident ou du handicap physique, mental, psychique) qui souhaitent intégrer le monde du travail, la Grèce a commencé à introduire un cadre juridique dont la mise en application reste pourtant lente.

La loi 2643/1998 instaure le système de quotas d'embauches. Cette loi prévoit le placement des travailleurs en situation de handicap dans les secteurs privé et public, via des critères objectifs de pourcentage d'invalidité, décidé sur base des informations médicales individuelles par une commission statutaire au sein de l'organisme de sécurité sociale. Cette loi prévoit la procédure d'embauche des personnes inscrites dans les registres de chômage de l'agence nationale pour l'emploi, à condition que celles-ci présentent un pourcentage d'invalidité minimum de 50%. Avec cette loi, les entreprises privées employant plus de 50 personnes sont tenues d'embaucher des personnes en situation de handicap à hauteur de 8% de l'effectif total. Ensuite, la loi 2716/1999 a introduit la coopérative à responsabilité limitée, entité visant à l'insertion professionnelle de personnes aux prises avec des problèmes psychosociaux et à leur autonomisation financière dans la mesure possible. Ce type de coopératives est reconnu comme des unités de santé mentale à visée commerciale.

En 2005, la loi 3304 instaure la lutte contre la discrimination. Certes, le principe de l'égalité de traitement a finalement été reconnu. Pourtant, encore aujourd'hui les personnes en situation de handicap subissent des discriminations directes ou indirectes. La loi 4019/2011 a introduit la

coopérative à finalité sociale d'insertion (visant à l'insertion des groupes vulnérables par l'accès à l'emploi) et/ou d'aide sociale (visant à la production de biens ou de services d'intérêt commun) destinée aux personnes dont l'inclusion socio-économique est empêchée en raison d'un parcours délinquant ou d'un handicap (physique, mental ou psychique). Treize ans plus tard, le régime grec de coopératives reste sous-développé par rapport aux autres Etats de l'UE (Commission Européenne, 2020).

La loi 4430/2016 a introduit tous les éléments constitutifs de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Grèce. Les entreprises sociales sont caractérisées par une finalité d'insertion sociale et professionnelle des personnes aux prises avec des problèmes psychosociaux sévères. Cependant, l'application de cette loi reste partielle en raison du manque de culture de coordination et de mécanismes de contrôle au niveau ministériel.

En 2019, le gouvernement grec a lancé un plan d'action national sur les droits des personnes en situation de handicap sur recommandation du Comité CRPD des Nations Unies (*Committee on the Rights of Persons with Disabilities*) (Minister of State, 2021). En 2021, le gouvernement grec a également lancé une stratégie nationale pour l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté, qui inclut les personnes en situation de handicap aux groupes à risque (Minister of State, 2021). Ces deux cadres fonctionnent en synergie et déterminent les priorités des programmes pour la période 2021-2027. Il est à noter que faute d'études chiffrées en Grèce, on ignore à quel degré l'application de ce cadre juridique est rigoureuse

2. Aide à l'emploi basée sur le modèle IPS en Grèce

Les dernières années ont été marquées par une prise de conscience croissante de l'importance de mettre en place des services de soutien à l'emploi pour les personnes avec des troubles mentaux (Delasoudas, 2004). En Grèce, plus de 18 coopératives soutiennent l'accès à l'emploi. Au sein de ces coopératives, le soutien à l'emploi est basé sur le modèle IPS. Majoritairement, le public accueilli présente des troubles mentaux d'une intensité variable, avec une composante psychotique et/ou thymique, traduits par une reconnaissance officielle du pourcentage d'invalidité.

Les préférences des clients sont prises en compte dans l'objectif de trouver un emploi en milieu ordinaire, en contact quotidien avec des employés sans troubles mentaux. Au sein de ces coopératives, le soutien après l'embauche offerts de durée indéfinie et l'accompagnement souple. Les professionnels IPS instaurent un cadre de confiance et ajustent leurs interventions à la singularité des besoins et aux attentes des personnes. Pendant ces entretiens. Les professionnels IPS reprennent une description claire des tâches et reçoivent le feedback des clients quant aux effets de leurs contacts réguliers avec leurs supérieurs. Les clients trouvent des méthodes qui stimulent leurs ressources cognitives pour surmonter des difficultés à maintenir l'attention sur la tâche. Qui plus est, les professionnels contribuent à examiner comment chaque client répond à des interactions, recherche la présence des autres, est compris par eux, le tout dans le but d'optimiser la qualité des relations entre collègues. En cas de difficultés d'auto-organisation dans la vie quotidienne, le client peut se tourner au professionnel IPS pour co-construire un emploi du temps (avec un programme de nutrition, de gestion du milieu de vie, de repos et de dépenses planifiées). En plus, les clients expriment leurs besoins au niveau des aménagements (horaires sur le lieu de travail, accessibilité, etc.) pour qu'ils puissent solliciter la présence des professionnels IPS pendant des réunions avec les employeurs pour repenser le cadre. Enfin, les professionnel IPS contribuent à renforcer le soutien familial et l'entraide entre pairs au cours des groupes de parole et des activités de loisirs.

Somme toute, le professionnel IPS contribuent à surmonter les obstacles à l'emploi, tels qu'identifiés par les clients eux-mêmes. Les représentations sociales et les stéréotypes de dangerosité ou d'incapacité qui affluent à leur égard, leur manque de confiance, les moments de découragement, la peur d'être exploité par l'employeur en étant embauché pour des emplois précaires ou des tâches ingrates, les tendances de recul face à l'ampleur des tâches et l'absence de souplesse dans les conditions de travail font partie des sujets qui occupent la meilleure partie des entretiens. Très souvent, les professionnels IPS reçoivent des demandes venant des employeurs, qui sont très nombreux à investir leur présence, surtout lorsqu'ils sont en demande de formation sur ce qu'est un trouble mental. Ces ateliers éducatifs sont conçus de sorte à montrer que des solutions existent pour contrer les effets des conditions de travail délétères.

Enfin, dans les coopératives grecques qui œuvrent selon le modèle IPS, les familles des clients peuvent être reçues en entretien, puisqu'elles ont un rôle important à jouer pour faciliter l'accès à l'emploi. Même si les familles ne connaissent pas nécessairement les nuances des modèles disponibles, elles souhaitent de bons services d'aide à l'emploi pour leurs proches. D'ailleurs, à l'échelle internationale, les communautés de membres familiaux ont organisé en grand nombre des initiatives d'*advocacy*, qui ont accélérées la création des services d'aide à l'emploi (Gaal, Van Weeghel, Van Campen & Linszen, 2002).

3. Renouveau des pratiques d'aide à l'emploi alimentées d'ateliers d'éducation populaire

Dans plusieurs coopératives grecques se multiplient les actions de pair-aidance (*Peer Support Workers*). La pair-aidance constitue une pratique de proximité qui permet, sur base d'un nouveau principe relationnel, aux personnes avec des troubles mentaux de mettre en commun leurs expériences (Calvez, 1994). Dans cet esprit a été mis en place un projet de formation des personnes avec troubles mentaux par des pair-aidants en apiculture au sein de la coopérative sociale du secteur de santé mentale du Dodécane. Basée à Leros, cette coopérative constitue le point culminant de la réforme psychiatrique initialement entamée sur cet île avant d'être étendue aux hôpitaux psychiatriques dans toute la Grèce. Ce projet a contribué à créer un réseau de producteurs communautaires de miel, encadrés par des apiculteurs spécialisés et par une équipe d'ergothérapeutes.

Le modèle IPS est encore trop peu développé dans les zones rurales de la Grèce. Néanmoins, D'ailleurs, la littérature internationale a établi qu'il est possible de surmonter les défis liés à l'application du modèle IPS dans les zones rurales (Thomas, Macdowell & Glasser, 2012 ; Allan, 2010).

La coopérative sociale du secteur de Corfou a mis en place des projets en milieu agricole, qui ont multiplié les opportunités d'emploi en agriculture. Les personnes avec troubles mentaux se sont montrées satisfaites avec plusieurs aspects de ces projets. Les travaux agricoles se sont révélés moins contraignants grâce aux nouvelles technologies. Dans les villages où les transports publics étaient peu fiables ou indisponibles le weekend, les professionnels IPS se sont vus offrir les moyens de parcourir de longues

distances pour rencontrer les clients qui ne pouvaient pas compter sur leurs familles pour effectuer des déplacements. Comme avec les programmes IPS à l'international, l'objectif des professionnels IPS a été, entre autres, d'aider les clients à acheter des vélos, à réparer des voitures ou à considérer le déménagement dans une zone plus peuplée. En ce qui concerne la connectivité internet limitée, les professionnels IPS ont mis des ordinateurs à la disposition de leurs clients. Par ailleurs, les professionnels ont renforcé la mise en lien avec les employeurs locaux, tout en restant attentifs au fait que le manque d'anonymat en milieu rural présente des inconvénients et des avantages, tantôt renforçant les préjugés contre l'embauche des personnes avec troubles mentaux tantôt la solidarité entre voisins.

La coopérative sociale de Rethymnon a mis en place une formation en cuisine, suite à quoi les participants ont commencé à manger tous ensemble et à inviter d'autres personnes. Le projet d'ouvrir le restaurant *Arodamos* a ainsi émergé. Il convient d'ajouter qu'au sein de la coopérative sociale de Rethymnon, les familles des personnes avec troubles mentaux sont également reçues en entretien pour les inviter à participer à un certain nombre d'ateliers de psychoéducation. Forts d'une meilleure compréhension des troubles mentaux, les familles assistent mieux leurs proches à faire face aux défis rencontrés au quotidien. Par ailleurs, ce type d'ateliers a permis aux familles de mieux appréhender les pratiques d'aide à l'emploi, a mis en valeur l'emploi en tant qu'élément clé du processus de rétablissement et a contribué à identifier des points focaux servant de liaison entre l'équipe et l'Etat pendant des initiatives de family advocacy.

Au sein de la coopérative sociale du secteur d'Irakleion, l'aide à l'emploi des personnes avec des troubles mentaux relève du secteur des applications digitales avec des outils et des services d'expertise informatique. C'est ainsi qu'ont été créées des plateformes pour l'insertion professionnelle du groupe ciblé. Par ailleurs, la coopérative *Peer buddies* a investi des travailleurs pairs d'une mission de médiation dans le but de sensibiliser les personnes avec des troubles mentaux sur leurs droits, leurs devoirs et leur potentiel de s'entraider (Greacen & Jouet, 2013). Devenus formateurs et accompagnateurs pour d'autres personnes avec des troubles mentaux, les travailleurs pairs se montrent heureux d'être investis positivement d'une utilité sociale. Finalement, les journées de l'emploi réalisées à l'initiative de la coopérative

Ethelon réunissent annuellement plusieurs recruteurs d'entreprises pour recevoir en entretien d'embauche des personnes avec troubles mentaux. Grâce à ce dispositif, plusieurs dizaines de personnes soutenues par le modèle IPS, ont pu trouver un emploi dans les grandes villes grecques.

4. L'éducation populaire pour renforcer l'aide à l'emploi

Historiquement, l'éducation populaire renforce la puissance d'agir et l'émancipation (Humbert 1976, p. 13). Au niveau international, les ateliers d'éducation populaire sont un passage obligé pour la réalisation des finalités liées à l'institutionnalisation de l'accès à l'emploi pour les personnes avec troubles mentaux (Lebon, 2020). En Grèce, plusieurs projets d'aide à l'emploi sont couplés d'ateliers d'éducation populaire pour expérimenter la vie d'un collectif de travail et créer un contexte d'horizontalité favorable au dévoilement des compétences des travailleurs avec troubles mentaux. Le chemin ouvrant les possibles en matière d'influence sur l'évolution de l'ordre social est encore long. Ci-après, nous présentons le mode de déroulement des ateliers d'éducation populaire en milieu d'aide à l'emploi en Grèce. Ainsi, nous espérons contribuer à l'élargissement de leur champ d'action, qui à ce jour reste réduit.

Il y a certes encore une méfiance sociétale vis-à-vis des personnes avec troubles mentaux, sujet faisant partie des thèmes abordés pendant les temps de bilans et les ateliers d'analyse des pratiques pour les employeurs qui collaborent avec la coopérative de Corfou. Différentes actions d'éducation populaire y sont développées comme résistances afin de proposer des espaces dans lesquels chacun-e peut exposer son point de vue, le mettre en débat et stimuler l'évolution des formes de participation citoyennes chères à l'éducation populaire. Avec ces ateliers, les employeurs s'interrogent eux-mêmes sur leurs pratiques, ce qui peut faire évoluer les pratiques professionnelles, favoriser une réflexivité si chère à l'éducation populaire et suggérer de nouveaux ajustements à expérimenter, comme par exemple le droit à l'erreur. Des espaces alternatifs se développent permettant répartition équitable de la parole, inspirée de la pédagogie institutionnelle (Vasquez & Oury, 1967, p. 210-213).

Par ailleurs, les savoirs sont transmis de manière horizontale en glissant des questions sur ce qu'est la maladie mentale au quotidien pendant les ateliers d'éducation populaire destinés aux familles des personnes soutenues par la coopérative d'Irakleion. Pendant ces ateliers, la difficulté principale a été d'apprendre à trouver le bon équilibre entre pragmatisme et transformation sociale. Le « mieux qu'on peut » est ainsi devenu un moteur de réajustements continus et d'allers et retours réguliers entre idéaux et attentes réalistes. Les moments de tension sur les frustrations et la lenteur de la transformation sociale n'ont pas manqués, mais leur apaisement ouvre le chemin vers la mise en débat de difficultés pratiques.

Enfin, les ateliers d'éducation sont devenus une composante stable pour les autres projets coopératifs qu'on a présentés ci-dessus (services web, restaurant coopératif, projets d'apiculture en milieu urbain, projets agricoles en milieu rural, etc.). La valorisation de la collectivité mise en avant par ces ateliers ont contribué à mieux gérer, pas à pas, l'ensemble des différentes activités qu'impliquent ces projets (commandes, planification, organisation des services, relation avec les client-es, encaissements, communication interne et externe, comptabilité, gestion, etc.) et gérer les tensions (par exemple, autour de l'objet économique que constitue la nécessité de faire tourner le restaurant).

En récapitulatif, l'éducation populaire permet de renforcer la volonté de travailler collectivement (Bacqué & Biewener, 2013). La confiance accordée aux capacités des personnes avec troubles mentaux et à leur créativité ainsi que la mise en évidence de leur volonté de travailler sont au cœur de la démarche d'aide à l'emploi couplée d'ateliers d'éducation populaire. Les familles, les collectivités locales et les employeurs sont inclus aux ateliers pour changer de regard sur les personnes elles-mêmes.

Conclusion

Le modèle IPS admet que toutes les personnes avec des troubles mentaux peuvent intégrer le monde du travail. En plus, le modèle IPS admet que trop de milieu protégé empêche la personne d'apprendre de ses expériences et de se rétablir. En d'autres termes, la protection nuit à l'*empowerment* que le modèle IPS veut stimuler.

La démarche d'aide à l'emploi par le modèle IPS est engagée dès que la personne parle de travail à ses soignants. Ceux-ci expliquent en quoi consiste le modèle IPS et l'adressent aux professionnels IPS. Cette démarche consiste d'abord en un certain nombre d'entretiens ayant pour but de comprendre la demande de la personne, d'explicitier ses préférences, de faire un bilan professionnel rapide et de dégager un projet. Avec le professionnel IPS, la personne va aborder, de façon pragmatique, tout ce qui concerne le travail (par exemple, le type et l'horaire de travail, les conditions d'emploi, les trajets, les relations de travail, etc.).

Il est à noter que malgré le soutien de l'Union européenne, l'accès à l'emploi des personnes avec troubles mentaux continue à être sous-financé en Grèce après un long chemin d'application des lois votées pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail (Georgiadi et al., 2019 ; Giotsa, 2018 ; Magoulios & Trichopoulou, 2013). Même si des pas positifs ont été faits, l'offre réduite des services d'aide à l'emploi, la rareté d'études concernant les besoins des personnes qui souhaitent travailler, le manque de personnel spécialisé dans l'aide à l'emploi par le modèle IPS, l'*advocacy* limité et les retards de paiement du personnel en raison des complications bureaucratiques font partie des problèmes qui restent à ce jour entiers. Néanmoins, en Grèce il y a une acceptation croissante de la valeur du modèle IPS.

En présentant, à titre d'exemples, des initiatives innovantes, y compris la pair-aidance, l'aide en milieu rural, le *family advocacy*, les journées pour l'emploi, les projets dans plusieurs champs (agriculture, apiculture, restauration, services d'assistance informatique, etc.), nous contribuons aux tentatives d'intégrer le modèle IPS dans un cadre plus large de politiques visant à améliorer les outils de rétablissement psychosocial en Grèce. Pour ce faire, il importe de surmonter une certaine difficulté à faire évoluer le paradigme historique de soins psychiques, qui est très médicalisé et protecteur. Il est à noter que nous identifions ces nouvelles pratiques comme prioritaires pour mener des futures recherches sur leur applicabilité auprès d'autres publics en vulnérabilité psychosociale, telles les personnes avec un parcours migratoire.

Références bibliographiques

Allan, J. (2010). Determinants of mental health and well-being in rural communities: Do we understand enough to influence planning and policy? *Australian Journal of Rural Health*, 18. 3-4.

Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2013). *L'Empowerment, une pratique émancipatrice?* Paris : La Découverte, 21-57.

Bond, G.R., Drake, R.E., & Becker, D. R. (2012). Generalizability of the Individual Placement and Support (IPS) model of supported employment outside the US. *World Psychiatry*, 11, 32-39.

Bond, G. R., Drake, R. E., & Becker, D. R. (2008). An update on randomized controlled trials of evidence-based supported employment. *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 31(4), 280-290.

Borzaga, C., Galera, G., Francini, B., Chiomento, S., Nogales, C., & Carini, R. (2020). Social enterprises and their ecosystems in Europe - Comparative synthesis report (pp. 27–86). Retrieved from CE website: [///Users/uqam/Downloads/Social enterprises and their ecosystems in Europe. Comparative synthesis report-6.pdf](#)

Burns, T., Catty, J., Becker, T., Drake, R. E., Fioritti, A., Knapp, M., Lauber, C., Rössler, W., Tomov, T., Busschbach, J., Van White, S., & Wiersman, D., (2007). The effectiveness of supported employment for people with severe mental illness: A randomized controlled trial. *The Lancet*, 370(9593), pp. 1146-1152.

Campbell, K., Bond, G. R., & Drake, R. E., (2011). Who benefits from supported employment: a meta-analytic study. *Schizophrenia Bulletin*, 37(2), pp. 370-380.

Corrigan, P. W., & McCracken, S. G. (2005). Place first, then train: An alternative to the medical model of psychiatric rehabilitation. *Social Work*, 50(1), 31-39.

Gaal, E., Van Weeghel, J. Van Campen, M., & Linszen, D. (2002). The trainee project: Family-aided vocational rehabilitation of young people with schizophrenia. *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 26, 101-105.

Georgiadou, A., Gonzalez-Perez, M. A., & Olivas-Lujan, M. R. (2019). Diversity within diversity management. *Advanced Series in Management*, 22, 1-20.

Giotsa, A. Z. (2018). *Human rights in a changing world: Research and applied approaches*. New York : Nova Science éditions, 217-226.

Greacen, T., & Jouet, E. (2013). Rétablissement et inclusion sociale des personnes vivant avec un trouble psychique : Le projet EMILIA. *L'information psychiatrique*. 89, 359-364.

Greek Ministry of Labor, and S. S. (2022, September 1). Annual implementation report on the National Action Plan for the Rights of Persons with Disabilities. Retrieved April 20, 2024, from https://ekka.org.gr/images/SYNTONISMOY-ORGANOSIS/%CE%94%CE%97%CE%9C%CE%9F%CE%A3%CE%99%CE%A9%CE%9D_%CE%A3%CE%A7%CE%95%CE%A3%CE%95%CE%A9%CE%9D/National_Action_Plan-Child_Guarantee_in_English.pdf

Greek Government, G. (2011, September 30). Social economy, social entrepreneurship and other provisions. Retrieved April 20, 2024, from <https://www.kodiko.gr/nomothesia/document/63473/nomos-4019-2011>

Greek Government, G. (2005, January 27). Care for the employment of persons of special categories and other provisions. Retrieved April 20, 2024, from https://ministryofjustice.gr/wp-content/uploads/2019/08/94Nomos_3304_2005.pdf

Greek Government, G. (2016, December 20). Unified mobility in public administration and local government, obligations of the persons appointed in the positions of articles 6 and 88 of Law 4369/2016. Retrieved April 20, 2024, from <https://www.ypes.gr/efarmogi-ton-diataxeon-toy-n-4440-2016-eniaio-systima-kinitikotitas-sti-dimosia-dioikisi-kai-tin-topiki-aytodioikisi-yochreoseis-ton-prosopon-poy-diorizontai-stis-theseis-ton-arthron-6-kai-8-toy-n-43/>

Greek Government, G. (1999, May 17). Care for the employment of persons of special categories and other provisions. Retrieved April 20, 2024, from <https://www.amea.gov.gr/legislation/8/876>

Greek Government, G. (1998, September 28). Care for the employment of persons of special categories and other provisions. Retrieved April 20, 2024, from https://www.oenet.gr/media/k2/attachments/N._2643-1998.pdf

Delasoudas, L. (2004). *Orientation scolaire et professionnelle pour les personnes en situation de handicap. De la théorie à l'action. Conditions, problèmes, application*. Athènes, Grèce : Atrapos [en grec].

Haslett, W. R., Drake, R. E., & Bond, G. R. (2011). Individual placement and support: Does rurality really matter? *American Journal of Psychiatric Rehabilitation*, 14, 237-244.

Hatfield, A. B. (1989). Serving the unserved in community rehabilitation programs. *Psychosocial Rehabilitation Journal*, 13, 71-82.

Hill, C. E., & Fraser, G. J. (1995). Local knowledge and rural mental health reform. *Community Mental Health*, 31, 553-568.

Humbert, C. (1976). *Conscientisation, expérience, positions, dialectiques et perspectives*. Paris: Harmattan, 13.

Koletsis, M., Niersman, A., Van Busschbach, J.T., & Catty, J. (2009). Working with mental health problems: clients' experiences of IPS, vocational rehabilitation and employment. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 44(11), 961-970.

Lebon, F. (2020). *Entre travail éducatif et citoyenneté. L'animation et l'éducation populaire*. Nîmes, France: Champ social, 478-480.

Luciano, A., Bond, G. R., Drake, R. E., & Becker, D. (2014). Is high fidelity to supported employment equally attainable in small and large communities? *Community Mental Health Journal*, 50, 46-50.

Magoulios, G., & Trichopoulou, A. (2013). Employment status for people with disabilities in Greece. *South Eastern Europe Journal of Economics*, 65(1), 25-40.

Marshall, T., Goldberg, R. W., & Braude, L. (2014). Supported employment: Assessing the evidence. *Psychiatric Services*, 65(1), 16-23.

Modini, M., Tan L., Brinchmann, B., Wang, M. J., Killackey, E., Glozier, N, ... & Harvey, S. B. (2016). Supported employment for people with severe

mental illness: Systematic review and meta-analysis of the international evidence. *British Journal of Psychiatry*, 209, 14-22.

Price-Robertson, R., Obradovic, A., & Morgan, B. (2017). Relational recovery: Beyond individualism in the recovery approach. *Advances in Mental Health*, 15(2), 108-120.

Thomas, D., Macdowell, M., & Glasser, M. (2012). Rural mental health work-force needs assessment: A national survey, *Rural Remote Health*, 12, 2176.

Tsalis, P., Aivazelis, E., Tapali, J., Fyka, G., Orfanos, P., & Naniopoulos, A. (2018). Investigating needs and barriers to the employment of people with disabilities. *South Eastern Europe Journal of Economics*, 16(1), 217-226.

Vasquez, A., & Oury, F. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle*. Vigneux, France: Editions Matrice, 210-213.

Vlachou, A., Roka, O., & Stavroussi, P. (2019). Experiences of workers with disabilities receiving supported employment services in Greece. *Journal of Intellectual Disabilities*, 20(10), 1-17.